

La lettre de Roujan



Bulletin d'Information Municipal N°5

Mai 2021

LE MOT DU MAIRE

Le 19 mai un début de déconfinement s'est amorcé, mais il faudra attendre le 9 juin pour retrouver plus de liberté, et surtout une reprise plus conséquente de l'activité économique.

Enfin le 30 juin, retour à une vie quasi normale, mais restons prudents en conservant quelques gestes barrières indispensables, le port du masque reste d'actualité, pour conserver cette liberté de vivre qui nous est si chère.

Que Roujan retrouve sa joie de vivre et ses activités. Je vous rappelle que ce village que nous aimons tant, nous devons l'embellir et le maintenir propre, et cela est sous la responsabilité de tous les habitants.

Nous constatons qu'il y a encore beaucoup d'incivilités de la part de certains administrés. Deux problèmes se posent : les déjections canines et les bacs à ordures qui restent sur place.

Pour les déjections canines, vous savez que des sacs sont mis à disposition des propriétaires de chiens, par la municipalité. Je vous rappelle que cette incivilité est passible d'une amende de 68 €.

Pour les containers, beaucoup d'entre eux restent entassés au point de regroupement pendant plusieurs jours consécutifs ; et de nombreux sacs poubelle jonchent le sol !

La Mairie, qui ne souhaite plus voir ce genre de dépôts d'ordures, a fait enlever plusieurs bacs que les propriétaires concernés peuvent récupérer aux ateliers municipaux, après avoir obtenu une attestation de la police municipale. En cas de récidive la verbalisation s'élèvera à 68 €.

Donc pour rappel et afin d'éviter la verbalisation : les poubelles vertes doivent être rentrées le lundi soir et le jeudi soir au

plus tard, la poubelle jaune dès que possible le samedi.

Nous vous rappelons également qu'il n'y a pas de collecte les jours fériés.

Aux propriétaires de chiens : soyez Citoyens, les déjections sont source de réclamations et défigurent notre environnement.

Enfin, lors d'un stationnement en zone bleue, n'oubliez pas de placer le disque en évidence derrière le pare-brise, pour éviter toute contestation.

L'équipe municipale et les Elus vous souhaitent un bel été !

TRAVAUX

La Tour de l'horloge :



Commencés en novembre 2020 les travaux de restauration de ce bâtiment se sont terminés en avril dernier.

Utilisé en tant que TOUR de L'HORLOGE aux alentours de 1643, l'édifice présentait de façon générale des parements noircis et des joints dégradés. Outre les élévations extérieures, les travaux de restauration ont

également concerné la charpente et la toiture.

Coût des travaux : 106 000 € HT Subvention du Département : 84 800 €, soit 80 %.

Avenue Henri Mas :



Sur une centaine de mètres le trottoir a été refait en béton par l'équipe technique municipale.

Mairie :

Les travaux pour l'installation d'un *monte-personne*, qui permettra l'accessibilité de la Mairie, débuteront début juin et devraient normalement se terminer en novembre prochain. Ce chantier implique une modification de l'accueil du secrétariat qui sera transféré dans la salle du conseil municipal.

Pendant plusieurs mois la place de la Mairie sera occupée par les véhicules et le matériel du chantier, donc peu de places seront disponibles pour se garer.

Coût des travaux : 145 000 € HT. Subvention de l'Etat : 37 600 €, de la Région : 31 300 €, du Département : 15 000 €, soit 58 % en tout.

8 000 arbres pour l'Hérault !

La commune a bénéficié de ce programme et l'équipe technique municipale a planté 32 chênes verts et 8 cyprès fournis gratuitement par le Département. Ils contribuent à l'embellissement de l'avenue de Cassan.



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 20 ET 27 JUIN 2021

A compter des prochaines élections des 20 et 27 juin 2021, **les 2 bureaux de vote sont transférés de façon définitive à la salle polyvalente.**

Pour chaque bureau de vote il y aura 2 circuits de vote distincts, un pour les conseillers départementaux et l'autre pour les représentants régionaux. Les électeurs recevront une nouvelle carte par La Poste à l'adresse connue de nos services, ou la retireront le jour de l'élection au bureau de vote.

CAVE COOPÉRATIVE DE ROUJAN



Le **Conseil d'Administration des Caves Molière** va réorganiser ses sites de production. La cave coopérative de Pézenas va être fermée et il n'y aura plus que deux sites :

- Un, plus technologique, à Abeilhan
- Un second, plus traditionnel, à Roujan

Pézenas réceptionnera et transportera sa vendange sur les deux sites de production.

Cette réorganisation nécessite **des travaux à la cave de Roujan :**

- Un second quai à polybenne sera installé.
- L'atelier de pressurage va être réorganisé en ramenant 2 pressoirs de Pézenas.

- Une partie supplémentaire de la cuverie va être équipée en froid.
- La circulation durant la période des vendanges a été repensée pour améliorer les abords de la cave.

Les raisins issus des parcelles de Caux seront apportés à Roujan.

La cave verra sa production en propriété passer de 25 000 hl à plus de 50 000 hl.

Ce sont des investissements importants pour améliorer l'organisation des caves, fluidifier les apports et continuer de développer les outils en répondant à la sécurité du personnel, ainsi que la traçabilité des différents cépages, appellations et catégories.

La cave est aussi engagée dans une démarche environnementale : HVE (Haute Valeur Environnementale), Terra Vitis et BIO.

La Communauté de Communes Les Avant-Monts apporte une aide de près de 10.000 €.

Notre cave coopérative va donc être dynamisée et connaître un nouveau départ.

CCAS pluricommunal



La grande braderie de printemps, annulée à cause de la Covid, est reportée au **7 juillet de 10h à 17h dans le jardin du CCAS**, rue Bastard Senaux.

Vêtements, vaisselle, jouets livres...

Tout à 1 euro !

Ce moment d'échanges, qui remporte toujours un vif succès, doit perdurer, aussi nous comptons sur vous !

Les ateliers: L'atelier mosaïque a repris depuis le 17 mai, l'atelier mémoire reprendra le 28 mai, ils se prolongeront jusqu'à fin juillet.

Au mois de juin des goûters rencontres pour rompre l'isolement vont être mis en place.

N'oubliez pas de vous inscrire. Nous sommes prêts à vous accueillir, car nous savons que pour beaucoup d'entre vous, ces moments sont synonymes de détente et de convivialité.

Pour contacter le guichet unique
04.67.25.01.45

RÉUNION PUBLIQUE

Nous espérons que ce retour à une vie sociale va perdurer, aussi l'ensemble du Conseil Municipal souhaite organiser une réunion publique, comme promis, afin d'échanger avec vous.

Elle aura lieu le vendredi 2 juillet 2021 à 18 h à la salle polyvalente.

FESTIVITÉS

9 juillet - Tour de France cycliste

Le 108^e tour de France, qui se déroulera du 26 juin au 18 juillet 2021, traversera Roujan à l'occasion de la 13^{ème} étape « Nîmes-Carcassonne », **le vendredi 9 juillet 2021**.

La caravane publicitaire, et les coureurs arriveront par l'avenue Henri Mas, venant de Neffiès, passeront au Jeu de Ballon, avenue de Cassan puis Départementale D15 en direction de Pouzolles.

L'heure de passage de la caravane est prévue à 13h et les coureurs aux alentours de 14h45.

La population sera avisée car la circulation et le stationnement seront interdits le long du parcours traversé par le Tour.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir encourager ces sportifs de haut niveau. Par contre nous vous demandons une vigilance accrue concernant les enfants et nous vous précisons que les chiens même tenus en laisse sont interdits sur le parcours.



14 juillet - Fête Nationale

Dans la matinée, des jeux seront organisés pour tous les enfants de Roujan.

A partir de 22 h, promenade dans le village, les enfants seront équipés de lampions et déambuleront accompagnés par une fanfare.

Notre animal totemique « Le Hérisson » sera de sortie en tête du défilé, et nous mènera jusqu'au plateau scolaire, où le feu d'artifice sera tiré vers 23h, à partir du stade Jean Raynal.

30 juillet - La Grande Tournée Hérault Vacances :

Roujan sera ville étape de cette grande tournée organisée par le département.

Au programme de 17 h à 22 h non-stop :

Zumba, activités cérébrales, jeux de logique et d'habileté, jeux enfants, contes pour enfants et adultes.

« Ap'Hérault gourmand », marché et saveurs de nos producteurs locaux, accompagnés de concerts.

Cette manifestation se déroulera sur le boulo-drome et à l'intérieur du Jardin Bastard Senaux.

Un rappel sera fait courant juillet, nous espérons que vous serez nombreux à participer à cette soirée festive.



ÉTAT CIVIL

M. le Maire et le Conseil Municipal ont la joie de faire part de la naissance de :

RAGON Aaron, né le 5 février 2021 à Sète
LAMKASS Nour, née le 16 février 2021 à Béziers

BOISSIÈRE Arthur, né le 4 mars 2021 à Béziers

FAYOL Mahé, né le 24 mars 2021 à Béziers
HUNTZINGER MAURIN Théodore, né le 5 mai 2021 à Béziers

Et le regret de faire part du décès de :

NOVERRAZ Maurice, décédé le 24 janvier 2021 à Abeilhan

MUNOZ Marie veuve CASTAN, décédée le 28 janvier 2021 à Pignan

MOLINARI Gilberte veuve VALENTIN, décédée le 17 février 2021 à Roujan

ENJALBAL Juliette veuve MAURY, décédée le 20 février 2021 à Pézenas

HOFF Raymond, décédé le 23 février 2021 à Boujan-sur-Libron

COUTARD Jean, décédé le 25 février 2021 à Boujan-sur-Libron

BROUSSARD Louise veuve GUINGAND, décédée le 28 février 2021 à Magalas

BOUBALS Yvon, décédé le 08 mars 2021 à Béziers

TOMAS Eric, décédé le 17 mars 2021 à Roujan

HÉRIVEAU Patricia épouse GOUAUT, décédée le 28 mars 2021 à Roujan

DUCROS Jeanine épouse BERMEJO, décédée le 29 mars 2021 à Pézenas

SOULIÉ Claire veuve CAHUZAC, décédée le 12/04/2021 à Roujan

HIERNARD Josiane veuve MIEL, décédée le 12 avril 2021 à Béziers

MONTELS-CASTAN Fernand, décédé le 18 avril 2021 à Lamalou-les-Bains

GARREAU Yvette veuve COUDERC, décédée le 22 avril 2021 à Valros

COVINO Giovanni, décédé le 28 avril 2021 à Béziers

SOUYRI Gisèle veuve SARAIS, décédée le 1^{er} mai 2021 à Boujan-sur-Libron

MILLAN Robert, décédé le 8 mai 2021 à Pézenas